

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Avril 2021

L'an 2021 et le 12 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET DAVID MAIRE

**Présents** : M. SOUCHET DAVID, MAIRE, Mmes : CHARRUE BERNADETTE, JARRET JEANINE, MICHAUD JACQUELINE, MM : CHENU JEAN-YVES, COPIN FRANCOIS, DEVOUCOUX PAUL-EDOUARD, HANQUIEZ HUBERT, MOUILLERON MARC, OUZE BERNARD

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MOUILLERON MARC

Séance ouverte : 19 h 00

### **ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020 et arrête ainsi les comptes.

#### Résultat de l'exercice 2020 :

Fonctionnement recettes 2020 :	226981.68
Fonctionnement dépenses 2020 :	169630.51
Excédent de fonctionnement 2019:	73276.47
Excédent de fonctionnement 2020 :	130627.64
Investissement recettes 2020 :	145362.07
Investissement dépenses 2020 :	55203.17
Excédent d'investissement 2019 :	73565.05
Excédent d'investissement 2020 :	163723.95

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 65376.91 € au compte 002 de la section recettes de fonctionnement au budget primitif 2021
- 163723.95 € au compte 001 de la section recettes d'investissement au budget primitif 2021
- 65250.73 € au compte 1068 de la section recettes d'investissement au budget primitif 2021

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

- Le Maire informe que pour compenser la perte de taxe d'habitation, la taxe d'imposition sur le Bâti initialement versée aux départements sera versée aux communes. Cette modification n'aura aucun impact sur les contribuables, les taux restent identiques à l'an passé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les taux de l'exercice 2021 :

- Taxe foncière sur le bâti : 30,67 % dont taux départemental 2020 : 19.72 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 28,80 %

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Maire présente au conseil municipal le Budget primitif 2021 qui se chiffre à :

En fonctionnement : 242 798.91 €  
En investissement : 386 692.95 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**ADHESION CAUE**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Cher pour un montant de 50 euros pour 2021.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1 M. HANQUIEZ)

**ADHESION AUBOIS DE TERRE ET FEUX**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association "AUBOIS DE TERRE ET FEUX" pour la somme de 20 euros pour 2021.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **PRET RELAIS TVA**

Le Maire informe que cet emprunt est destiné à couvrir le décalage entre le paiement des factures et le remboursement de la TVA par l'état.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt "prêt relais TVA" de 50 000 euros sur 2 ans au taux fixe de 0.31 % (frais de dossier 65 euros).

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **LIGNE DE TRESORERIE**

Le maire informe que cette ligne de trésorerie ne sera débloquée que si nécessaire, elle est destinée à couvrir le décalage entre le paiement des factures et le versement du solde des subventions et des dotations.

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Crédit Agricole concernant une ligne de trésorerie d'un montant de 75 000 € sur 12 mois : 0.92 %, frais de dossier 75 €.

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **Questions diverses :**

M. Le Maire informe de la signature par Berry Numérique d'un contrat de délégation de service public qui va permettre d'atteindre le 100 % fibre optique dans le Cher d'ici 2025.

Prévu pour septembre 2022 pour 91% de la commune de CHASSY, les secteurs proches de Villequiers non reliés au poste de téléphonie de saint Hilaire de Gondilly seront couverts dans un second temps au plus tard pour 2025.

Le maire informe que l'autorisation de travaux accordée pour l'installation d'un pylône de téléphonie a été retirée suite au recours d'un habitant, un accord sur un nouvel emplacement a été conclu et une nouvelle instruction est en cours.

M. Le Maire informe sur le nouveau projet du Domaine de Marelle.

Le Maire informe que le Tour de France passera sur notre commune entre Villequiers et Mornay Berry le 2 juillet vers 12h. Ne traversant pas réellement le village, il ne parait pas possible d'envisager une manifestation dédiée sur notre

commune. Le maire participe aux différentes rencontres avec le département, l'organisation du tour de France, la communauté de communes et le pays Loire Val D'Aubois sur le sujet et nous apportons ainsi un soutien et des idées de communication. Sur le plan de la sécurité, M. MOUILLERON participera à une réunion le 21 Avril 21.

Mme JARRET demande qui est à la Commission Carrière.

M. Le Maire répond que les Commissaires de la Commission Travaux sont Commissaires de la Commission Carrière :

- SOUCHET David
- MOUILLERON Marc
- COPIN François
- HANQUIEZ Hubert
- DEVOUCOUX Paul-Edouard

Des rencontres et des échanges réguliers ont lieux.

Séance levée à: 21:00

En mairie,  
le 14/04/2021  
Le Maire  
DAVID SOUCHET

